

« L'arène de France », le débat en Bern

Depuis la rentrée de septembre 2006, France 2 a confié à Stéphane Bern une émission de divertissement intitulée « L'Arène de France » et diffusée, trois mercredis par mois, en seconde partie de soirée [1]. "S'affrontent" dans deux débats de "société", deux "camps", soutenus par deux véritables avocats du barreau, avec au centre deux "grands témoins", l'un en promotion, l'autre en "sage" selon la description du site Internet de l'émission. Celle-ci mérite que l'on en fasse une première analyse.

Cette émission mélange les genres. Ce mélange des genres, Stéphane Bern le revendique (*20 Minutes*, 6 septembre 2006) : « *La vie mélange les genres ! Au bureau, ça chauffe quand on parle politique, mais on rit en même temps* ». Quant au concept, il le définissait ainsi dans *L'Express* (31 août 2006) : « *Il s'agit d'un magazine de divertissement, instructif et humoristique à la fois. J'y animerai des débats de société autour de thèmes citoyens, dérangeants et polémiques : "Faut-il enfermer les psys ?" ou "Ségolène Royal peut-elle diriger la France ?"* » Après avoir stigmatisé le « *politiquement correct* », ce nouveau poncif qui exonère à bon compte le recours aux lieux communs les plus acerbes, il ne craignait pas de se placer sous les parrainages illustres de Desproges ou Coluche « *qu'on ne laisserait plus s'exprimer aujourd'hui* ». Comme dans les autres émissions de cet acabit, le panel des invités est extrêmement limité. Stéphane Bern ne cache d'ailleurs pas cette sélectivité, puisqu'il proclame le 4 octobre 2006 dans la présentation du débat « *Les vieux doivent-ils laisser la place aux jeunes ?* » : « *Ce soir encore, nous allons aborder deux grands sujets de société qui divisent et passionnent les français. Je vous rappelle que deux camps, chacun composé de personnalités, de grands témoins, vont échanger leurs points de vue, avec courtoisie, j'espère, mais aussi en même temps, avec dynamisme* ».

C'est donc muni de ce « cadrage » offert par Stéphane Bern que nous entrons dans « l'arène ». Une arène, où tout est fait pour susciter la joute verbale et la discussion de comptoir.

Le dispositif

Dans la mesure où le mélange des genres et la construction artificielle des polémiques sont hautement revendiqués, le dispositif de l'émission est destiné à les entretenir et à maintenir ainsi « l'intérêt » du téléspectateur. La confusion est délibérée. Une prétendue parodie de la confusion des discussions de bistrot qui est aussi une parodie des débats démocratiques. Ce n'est pas faire preuve d'un esprit de sérieux exagéré que de souligner qu'en imitant les premières ce sont les seconds que l'on contribue à discréditer. Vous avez dit « démagogie » ?

Le jeu de mots aguicheur qui sert de titre à l'émission est renforcé par l'ambiguïté volontaire du logo : l'arène qui figure en permanence en bas de l'écran ressemble furieusement à une couronne ! Un jeu de mots qui en copie un autre, puisque son émission sur France Inter s'intitule « Le fou du roi » ? Rien d'étonnant puisque l'animateur, également chroniqueur mondain au *Figaro*, est un spécialiste des monarques et des cours princières.

Cette confusion qui se veut humoristique est redoublée d'une autre : par l'organisation du plateau qui imite à la fois une véritable arène (avec le public autour et les « gladiateurs » de la parole qui se font face au centre) et une cour de justice. Le

public est en effet invité à voter « pour » ou « contre », d'abord au début, puis en fin de débat, après les plaidoiries parodiques d'avocats « commis d'office » par le « fou de l'arène », pour « vérifier » si l'ensemble de la discussion (ou du « procès ») a été de nature à le faire changer d'avis.

Quant aux questions soulevées, elles sont « *provocatrices forcément* », selon les termes de Stéphane Bern lui-même, c'est-à-dire réductrices quand elles ne sont pas dénuées de sens : « *L'école fabrique-t-elle des crétins ?* », « *Les Français sont-ils des privilégiés ?* », « *Les vieux doivent-ils laisser la place aux jeunes ?* », « *Faut-il croire aux phénomènes inexplicables ?* », « *La dictature de la beauté est-elle dangereuse ?* », « *Les politiques sont-ils des peuples comme les autres ?* », « *Faut-il donner tous les droits aux homos ?* », « *Hommes-femmes : vivent-ils sur la même planète ?* », etc. Leur formulation incite à la caricature et au positionnement binaire et faussement "radical" (oui ou non, sans nuance) de chacun des protagonistes. Pour preuve que ces questions sont un simple prétexte : les thèmes annoncés sont parfois transformés en cours de débat. Ainsi la question « *peut-on critiquer la religion* » est très vite devenue : « *les religions manquent-elles d'humour ?* » ; « *la dictature de la beauté est-elle dangereuse ?* » devient une discussion sur les mannequins anorexiques...

La mêlée

Un chiffre parle de lui-même : pour 45 à 50 minutes de débat, une vingtaine d'intervenants.

Le « dispositif » oppose frontalement 8, 10 voire 12 « débatteurs » (dont beaucoup sont là pour faire leur propre promotion). Pour compléter la mêlée, il faut ajouter à cet amas l'invité principal qui, venu vendre sa marchandise, intervient en priorité dans les débats, le chroniqueur qui conclut la discussion (François Reynaert, journaliste au *Nouvel Observateur*, par ailleurs « *complice* », selon ses propres termes, de Stéphane Bern dans l'émission « Le Fou du roi » sur France Inter), et deux ou trois témoins supplémentaires. Pour que le divertissement soit à son comble et que la discussion soit aussi futile que possible quel que soit le sujet, la caméra cachée de Sébastien Thiéry propose des sujets sensés « *poser le problème* » et qui sont « *à charge forcément* », (dit l'animateur avec son énorme sourire satisfait), et des appels « *comiques* » du standardiste Fabrice Thibault pour détendre l'atmosphère artificiellement surchauffée. Enfin (ouf !), les plaidoiries des avocats dont le rôle est « *d'influencer par leur brillante, le vote final du public* » concluent la confrontation. Comme seule compte l'éloquence de ces auxiliaires de la confusion généralisée, peu importe leurs convictions, peu importe les idées des uns et des autres : tout est ramené à de la pure rhétorique : l'art de *parler bien pour ne rien dire* et de résumer ainsi l'esprit de l'émission.

Le « débat » opposant deux « camps », les protagonistes sont, forcément distribués dans l'un des deux. Forcément, et arbitrairement. Ainsi, dans le « débat » « *Peut-on critiquer la religion ?* », Monsieur Di Falco, évêque, placé d'office du côté de ceux qui devaient répondre négativement, a voulu rejoindre le camp adverse, en déclarant qu'il n'est pas du tout opposé, à la critique de la religion. Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP a été placé aux côtés d'un rabbin, d'un évêque et d'un imam, comme s'il était lui-même un dignitaire religieux, tout ça parce qu'il a porté plainte contre des caricatures qu'il jugeait racistes (à tort ou à raison, évidemment là n'est pas la question). De même, lors du « débat » sur la place des jeunes par rapport aux vieux, Pierre Bellemare ne se reconnaissait pas du tout dans le camp des vieux qui s'accrochent alors que Siné se demandait ce qu'il faisait là. On se le demande aussi...

Dans cette déferlante, le téléspectateur est complètement « *noyé* » et n'a pas le temps de reprendre son souffle et donc de réfléchir. Ce n'est d'ailleurs pas ce qui lui est demandé. On flatte plutôt ses réactions émotionnelles, à travers le choix binaire du « *débat* » (pour ou contre).

[1] Il s'agit d'une émission enregistrée, donc coupée, montée sous le contrôle et selon les critères de la seule production. Le choix de ce qui est diffusé l'est donc en toute connaissance de cause.

L'arbitre

Au centre de « l'arène », Stéphane Bern : l'arbitre du match monopolise la mise en scène et la parole. Pour tenter de donner un sens à la question « Les vieux doivent-ils laisser la place aux jeunes ? » (4 octobre 2006), Stéphane Bern s'est octroyé 12 minutes et 27 secondes soit 26,34 % du temps de la « discussion » (46 minutes et 58 secondes) (Voir les détails de la répartition du temps de parole à la fin de l'article). Arbitre... et chef d'orchestre qui attise la polémique, la relance et la rythme pour que l'attention des téléspectateurs ne s'effrite pas. C'est à peine s'il écoute ce qui se dit et tient compte de ce qu'il demande lui-même. En s'octroyant une liberté permanente et sans limite d'interrompre à son gré les intervenants, en multipliant ainsi les coq à l'âne, il alimente le « zapping interne » à l'émission, déjà entretenu par les intrusions du pseudo-standardiste et des caméras cachées.

En effet, pour distraire encore plus (et distraire l'attention...), l'émission recourt à la caméra cachée, cette roue de secours archi-usée du comique à la télévision : en l'occurrence, les personnes interrogées, des gens de la rue, sont systématiquement tournées en ridicule, sous les applaudissements du public et devant des invités hilares qui ovationnent la prouesse quand on revient sur le plateau. Ridiculiser, ce peut être aussi faire étalage d'un « royal » mépris.

Mais derrière ce simulacre de « débat », c'est bien une pensée politique et sociétale terriblement conformiste qui s'impose, celle qui est dans l'air du temps et plus précisément d'un temps qui est à la résignation, à la dépolitisation des questions politiques. A cet égard, le débat sur les vieux et les jeunes, est un bon exemple puisqu'il se concluait sur l'idée présentée comme évidente et consensuelle selon laquelle il était nécessaire de retarder le départ à la retraite si l'on voulait garder notre système de retraite. En cours de route, la revendication exprimée tout au long de l'émission "de laisser la place aux jeunes" avait disparu comme par enchantement...

En définitive, l'émission anémie complètement le débat qu'elle prétend organiser. Son dispositif chaotique et pléthorique laisse peu de temps en réalité aux invités pour s'exprimer, à quoi s'ajoute une grande inégalité devant le temps de parole accordé à chacun (dans le même débat : 5'51" pour Pierre Bellemare et 57" pour une jeune femme inconnue). Les interventions sont toujours très courtes [2], ce qui empêche tout développement d'une argumentation et favorise les raccourcis, les généralités et les formules polémiques. Ce contresens démocratique est pourtant légitimé par la présence de nombreux élus notamment. La parodie est un genre comique qui est une forme de critique. Mais toutes les parodies ne se valent pas et n'ont pas le même sens. Celle-ci est une parodie qui disqualifie le débat démocratique, déjà fort compromis par ses versions réputées « sérieuses ».

Certes, si les émissions qui mélangent les genres ont pris une telle place dans les programmes, c'est en raison du coût réduit des « talk shows » comparé à celui de programmes de

reportages, de variétés ou de fictions beaucoup plus chers. Des programmes d'autant moins coûteux que les invités s'y bousculent volontiers pour faire la promotion de leurs « œuvres » ou de leur personne. Mais ces émissions rencontrent aussi des publics qui souhaitent se distraire en manifestant en même temps un réel intérêt pour des questions de société, voire des problèmes politiques. « S'informer » ne s'oppose pas nécessairement à « se divertir » : la lecture d'un journal peut être aussi un moment de détente. Et l'on n'assiste pas toujours à un débat pour prendre part, depuis son fauteuil, à un pur échange d'arguments. Mais les choix de donner la priorité à des informations destinées à distraire et de transformer les « débats de société » en spectacles de variétés relève d'une politique des programmes - car c'est bien de politique qu'il s'agit alors - qui, sous couvert de favoriser une télévision relationnelle qui prend les téléspectateurs à témoin affiche un mépris ostensible pour l'information, pour les débats et pour les téléspectateurs.

A la télévision, les émissions de mélange des genres n'ont cessé de se multiplier. Mais très peu jusqu'à présent - même celles d'Ardisson, de Ruquier et de Fogiel - étaient parvenues, sur une chaîne du « service public » à discréditer à la fois les jeux du cirque et les débats de société. On voudrait croire que Stéphane Bern n'est qu'une imitation d'Arlette Chabot et son émission un pastiche de « Mots croisés ». Il n'est de l'une et de l'autre que la grotesque caricature, dont le seul mérite sera peut-être d'inciter les émissions de débats à se distinguer de « L'Arène de France » de peur qu'on les prenne pour des imitations.

D'après un travail collectif d'Acrimed, 27 décembre 2006

ANNEXE

Distribution du temps de parole lors de « Les vieux doivent-ils laisser la place aux jeunes ? » (4 octobre 2006) [3]

Stéphane BERN : 12'27" - Invité : Yann Moix - 3'44"
Pierre Bellemare , Producteur - Animateur : 5'51"
Siné , *Charlie Hebdo* : 2' 5"
André Santini , Député-Maire (UDF) d'Issy-les-Moulineaux : 2'09"
Pr Jacques Soubeyrand, Chef de service gériatrie : 2'50"
Jean-Marc Segati , Directeur général de Senioragency : 3'38"
Roxane Decorte, Elue UMP - Conseil de Paris : 2'20"
Déborah, Stagiaire Pi : 57"
Jacqueline Rémy, Rédactrice en chef de *L'Express* « Nos enfants nous haïront » - Seuil : 2'32"
Stéphane Capron, étudiant à Dauphine à l'origine de la pétition www.nousnepaieronspasvosdettes.com : 1'12"
Jacques de Guillebon : 1'33"
Laurent Delvolvé, avocat au barreau de Paris, ancien secrétaire de la conférence Prestation de serment en 1997 : 3'04
Vincent Ollivier, avocat à La Cour : 2'26

[2] Pour répondre à la question : « Les vieux doivent-ils laisser la place aux jeunes », la plus longue intervention consécutive dure 1 minute et 16 secondes et elle est, comme par hasard, de Stéphane Bern !

[3] Ce minutage ne tient pas compte des moments où plusieurs personnes parlent en même temps. Pas trop souvent, mais cela arrive.
